PROVINCE DE L'OGOOUE-MARITIME



CERTIFICAT DE RESIDENCE

Le Maire de la Commune d	ae Port-Gentil certifie que M. ou Mme
Né (e) le	à
Fille ou Fils de	
et de	
Réside à Port-Gentil depuis	s le
A	Fait à Port-Gentil, le
	LE MAIRE.

MAIRIE DE PORT-GENTIL B.P. 568 - PORT-GENTIL - TEL. 55.21.00 - TELECOPIE (241) 55.58.47 GABON

PROVINCE DE L'OGOOUE-MARITIME REPUBLIQUE GABONAISE

UNION - TRAVAIL - JUSTICE



VILLE DE PORT-GENTIL

CERTIFICAT DE RESIDENCE

Le Maire de la Commune de Port	-Gentil certifie que	M. ou M ^{me}	
Né (e) le	à		
Fille ou Fils de			
et de			,
Réside à Port-Gentil depuis le			
	à Port-Gentil, le _		

LE MAIRE,

MAIRIF DE PORT-CENTIL DE ECO DODE CENTIL